

## **REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2013**

L'an deux mille treize, le douze septembre, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, ROGER Betty, BARDET Bruno, JABELIN Nathalie, LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise.

Absents : SOMMERMONT Régis et 4 procurations : BOUCHER Béatrice (qui a donné un pouvoir à NAVARRE Maurice), CAILLOU Daniel (qui a donné un pouvoir à BOURNAZEL Denise), SOMMERMONT Jean-François (qui a donné un pouvoir à JABELIN Nathalie), CARRE Hyacinthe (qui a donné un pouvoir à BARDET Bruno)

Secrétaire de séance : BARDET Bruno

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2013.

### **1. AMENAGEMENT DE LA RUE D'ORESMAUX (1<sup>er</sup> TRONCON)**

1) Après deux réunions entre le Conseil Municipal, le Service Etudes et Travaux Neufs sur Espaces Publics d'Amiens Métropole et les riverains concernés par les travaux, M. le Maire présente, sous la forme d'un diaporama, le projet d'aménagement du 1<sup>er</sup> tronçon de la Rue d'Oresmaux.

Après en avoir délibéré, les travaux suivants sont retenus :

- la création d'une écluse en entrée de village, prévue pour supporter le passage des engins agricoles et des poids lourds ;
- la prise en charge des panneaux verticaux et la signalisation horizontale en « dent de requin » ainsi que les deux passages pour piétons ;
- la mise en place de deux candélabres supplémentaires en entrée de village ;
- le stationnement en banquettes et trottoirs en stabilisé ;
- l'aménagement d'espaces verts en agrément du stationnement ;
- l'alignement d'arbres en bord de chaussée ;
- l'aménagement paysager des talus ;
- l'aménagement en enrobé des entrées parcellaires des riverains ;
- la création de noues enherbées agrémentées de prairies fleuries ;
- l'aménagement de l'entrée du stade stricto sensu en enrobé, sans prendre en compte l'entrée du futur lotissement.

2) L'Assemblée autorise M. le Maire à prendre un arrêté afin de limiter la vitesse à 30 km/h aux abords de l'écluse située à l'entrée du village (Rue d'Oresmaux)

### **2. AMENAGEMENT DU CIMETIERE**

M. le Maire rend compte des propositions retenues par la Commission « Cimetière » pour l'aménagement du cimetière communal.

Elle propose :

- le maintien de la haie existante constituée de lilas ;
- la création d'une entrée de 3 mètres à l'arrière avec aménagement de la plate-forme en parking après pose de buses pour l'écoulement des eaux pluviales ;
- le prolongement de l'allée, d'une largeur de 2 mètres, longeant la route d'Estrées afin de créer un nouvel espace destiné à recueillir une vingtaine de caveaux ;
- la confection d'un jardin du souvenir sur le talus existant ;
- la valorisation de l'ancien cimetière avec agrandissement de l'espace pour y accueillir les vieilles pierres et calvaires ;
- la remise en état des calvaires laissés à l'abandon ;
- la suppression du thuya envahissant tombe 35 ;
- la remise en forme du buis existant ;
- la fourniture et la pose d'un caveau communal avec l'intégration d'un ossuaire ;
- l'alimentation en eau.

Après en avoir débattu, l'Assemblée retient, à l'unanimité, le projet présenté.

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

• Assainissement du logement communal : M. le Maire informe l'Assemblée que le locataire a découvert l'emplacement du système d'assainissement du logement situé 1 Rue du Haut. Une vidange sera faite et un contrôle des services d'Amiens Métropole demandé.

• Travaux à l'école : M. le Maire rappelle aux Conseillers que des travaux de rénovation de la classe ont été exécutés avec satisfaction, pendant les grandes vacances par l'entreprise DUFOUR Cédric (Grattepanche). Mme BOURNAZEL, Présidente du Syndicat Scolaire, remercie M. GOURGUECHON Francis qui a réalisé des travaux de peinture dans le couloir et le préau.

• Travaux au bâtiment Mairie-Ecole : La remise en peinture des menuiseries extérieures a été réalisée en juin, par l'entreprise DUFOUR Cédric (Grattepanche)

• Fuites aux toitures des bâtiments communaux : Une intervention d'un couvreur sera demandée pour des travaux à la Salle des Fêtes, à la mairie et à l'école.

• Travaux divers / COLAS : M. le Maire informe l'Assemblée que des travaux de goudronnage d'une partie de la Rue du Haut, de la Ruelle et de la petite cour de l'école, seront prochainement réalisés. Les dépenses correspondantes ont été budgétées.

• Déneigement : M. le Maire signale qu'il a dû intervenir à nouveau auprès du Conseil Général afin qu'il procède dans les meilleurs délais, au règlement de la facture relative au déneigement réalisé sur la route départementale par l'entreprise VASSEUR David (Rumigny)

• Bilan de la rentrée scolaire : Mme BOURNAZEL, Présidente du Syndicat Scolaire, fait un bilan positif de la rentrée ; 92 élèves fréquentent actuellement le regroupement pédagogique. Concernant les activités périscolaires, un accueil a été mis en place le mercredi dès la rentrée 2013, en partenariat avec la Commune de Saint-Sauflieu. A noter que le Centre de Dury ne fonctionne plus le mercredi matin du fait de la mise en place dès cette année de la nouvelle organisation des rythmes scolaires. Lors d'une rencontre entre une représentante de la CAF, M.M. PICOT (Saint-Sauflieu) et LEROUX (Hébécourt), ainsi que Mme BOURNAZEL (SISCO), il a été évoqué la mise en place d'un centre de loisirs pendant les petites vacances scolaires, en plus de celui de juillet. Le souhait de la Commune de Saint-Sauflieu serait que le SISCO soit aussi partenaire pendant ces périodes ; les enfants de nos villages bénéficieraient du tarif fixé par la Commune de Saint-Sauflieu et non plus du tarif « extérieur ». Mme BOURNAZEL abordera ce point lors d'un Comité Syndical et tiendra informé M. PICOT de la suite donnée à sa proposition.

Les Membres du Conseil Municipal